



Nous avons dans l'ensemble respecté les travaux programmés pour l'année 2004.

Des travaux de protection de berges utilisant le maximum de techniques végétales ont été réalisés sur les communes de Saint-Denis-en-Bugey, Saint-Maurice-de-Rémens et Hauteville au cours de cette année.

La restauration du seuil de Saint-Rambert-en-Bugey, ainsi que la construction d'une passe à poissons ont été interrompus suite à une période de pluies exceptionnelles pour la saison (à la fin du mois d'août).

Pour l'année 2005, de nombreux travaux sont programmés pour l'été. Nous prévoyons entre autres de finir ces travaux sur St Rambert et d'entreprendre des travaux similaires sur la commune d'Argis.

Des travaux à but piscicole, des ouvrages de protection contre les crues sur Bettant et Chaley ainsi que l'entretien de la végétation des berges sont aussi au programme.

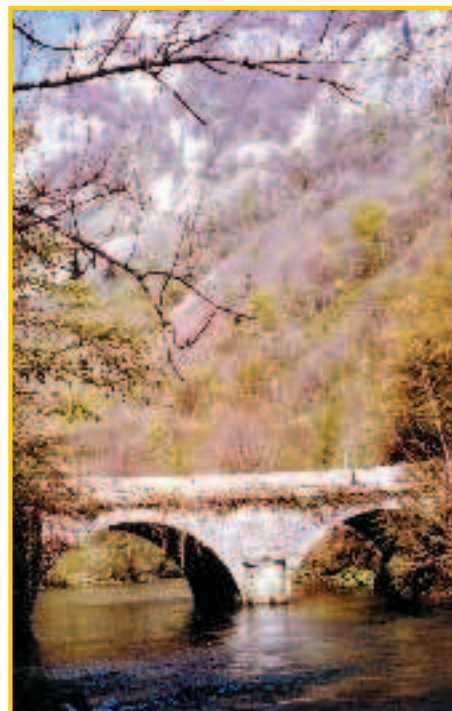
Les travaux d'assainissement ne sont pas en reste puisque Brénod et Thézillieu lancent de gros projets, les

autres communes poursuivent leurs raccordements et le S.T.E.A.S.A. commence en 2005 son unité de compostage de boues.

Voici notre programme chargé pour cette année où le Contrat de Rivière rentre pleinement dans sa phase de travaux.

Par ailleurs, notre chargée de mission Sophie LEBROU n'a pas renouvelé son contrat afin de pouvoir s'engager sur de nouvelles activités professionnelles ; nous la remercions pour le travail effectué au sein du Syndicat durant ces cinq années.

Recruté depuis février 2005, Régis MATHON sera donc chargé de mener le contrat de rivière Albarine à son terme, nous lui souhaitons tous la bienvenue.



Légende ?

André COLLET

Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine

SOMMAIRE

Travaux 2004 p 2 à 6

Travaux 2005 p 7 & 8



Travaux 2004 : le lancement des opérations

RESTAURATION DU LIT, DES BERGES ET REPRISSE DE L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

L'entreprise MILLET de Drumettaz-Clarafond (73) en groupement avec VINCENT TP de Champdor réalisent les premières restaurations du lit et des berges. Quatre sites ont été définis pour un montant de 182 764 € HT financé par l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région, le Département et les communes.



RESTAURATION DU LIT À ST-MAURICE-DE-RÉMENS

Lette opération entre le pont de la RD 904 et le pont communal de la VC6 a été jugée prioritaire lors de la rédaction du contrat de rivière par l'ensemble des financeurs.

Il a été réalisé durant l'été 2004

- Un nettoyage du lit avec l'enlèvement des bois morts ou vifs gênant l'écoulement de la rivière ou menaçant d'être emportés lors des crues dans le lit
- Un régalage (étalement sur la largeur du lit) des bancs de graviers après suppression de la végétation afin qu'ils soient plus facilement mobilisés lors des prochaines crues.

Une restauration de berge d'environ 100 m était également prévue en aval immédiat du pont de la RD 904 afin d'enlever les gravats qui la constituaient. Après le déboisement de cette berge, deux zones plus fragiles sont apparues ce qui a nécessité la pose d'enrochements notamment au niveau de la pile du pont. Le reste de la berge a été traitée par des techniques végétales (*fascinage* et *bouturage*).

Nous pourrions constater les effets de cette technique et son intégration dans le milieu dès la reprise de la végétation au printemps.

Le coût de l'opération est de 40 950 € HT financé par l'Etat, le Conseil Général et l'ensemble des communes membres.

Les travaux du nettoyage du lit jusqu'à la confluence sont prévus en 2005 dans le cadre du plan de gestion de la ripisylve.



*Reprise de l'entretien
du lit
avant (ci-contre)
et après*



*Restauration
de la berge avant,
pendant et après*



LE FASCINAGE

Le fascinage consiste à mettre en place des fagots de branches vivantes de saules (fascinés) que l'on fixe avec des pieux plantés mécaniquement.

Le fascinage permet de protéger les pieds de berges contre les actions mécaniques de la rivière, avant même le développement des végétaux.

Il s'accompagne lui aussi d'autres procédés permettant de stabiliser la totalité de la berge, comme l'installation de géotextile, de boutures, de plants et de semences.

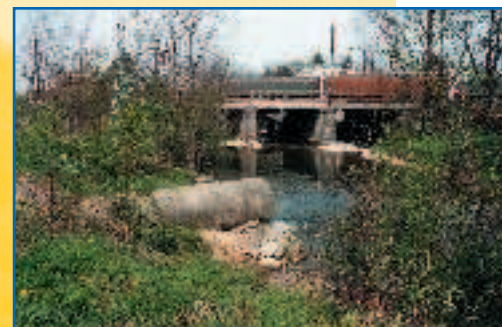
RESTAURATION DE BERGE À ST-DENIS-EN-BUGEY

La berge rive gauche était fortement dégradée en amont du pont SNCF et entre le pont SNCF et le pont de l'ex RN 75 ce qui a fortement déstabilisé l'arrivée du Buizin « busé (cylindre en béton) » et menacé le pylône EDF et la pile du pont SNCF.

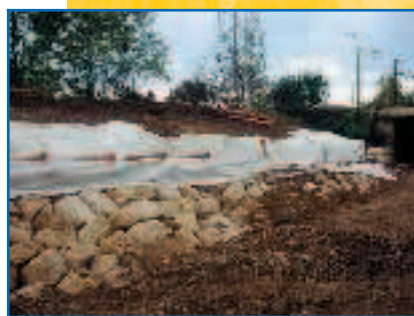
Une opération sur plus de 120 mètres a été choisie. Il s'agit de décaper la berge, d'implanter des enrochements (blocs calcaire de grandes tailles) au pied de la berge et, compte tenu de la berge abrupte et des contraintes techniques liées aux ouvrages, la mise en place d'un *caisson végétal*. Deux linéaires de buse (cylindre béton) ont été enlevés pour intégrer au mieux l'arrivée artificielle du Buizin.

Là aussi, le résultat final pourra être réellement apprécié après la reprise de la végétation.

Le coût de l'opération s'est élevé à 116 659 € HT, financé par l'Etat, le département, la Région Rhône-Alpes et les Communes d'Ambérieu-en-Bugey et St-Denis-en-Bugey.



Avant



Pose du caisson

Caisson végétal

Le caisson végétal est constitué d'une armature en rondins de mélèze fixés par des tiges d'acier, puis ceinturé par un géotextile. Ce caisson est rempli de matériaux terreux et des branches de saules couchées. Des boutures de saules sont rajoutées permettant la végétalisation rapide du caisson.

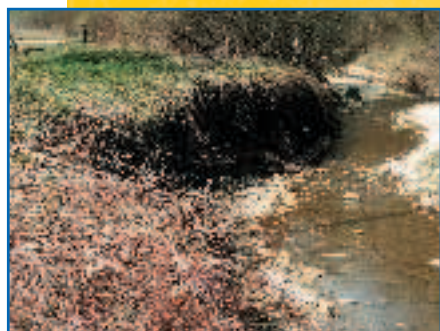
Cette structure permet de protéger une berge abrupte et les propriétés du mélèze assurent la pérennité de l'ouvrage.

TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA BERGE SUR LE BUIZIN À ST-DENIS-EN-BUGEY

Suite aux travaux réalisés les années précédentes par la commune sur la berge en rive droite, il s'agissait de traiter les 20 mètres restant afin de raccorder la berge végétale au mur béton existant.

Des enrochements ont été posés en pied de berge puis de la terre végétale a étéensemencée et bouturée. Une contrainte supplémentaire s'est ajoutée à l'opération par la présence de la ligne enterrée de France Télécom.

Le coût de l'opération s'est élevé à 16 659 € HT, financé par l'Etat, le Département et la Commune de Saint-Denis-en-Bugey.



RESTAURATION DE LA BERGE RIVE GAUCHE SUR LA MÉLOGNE À HAUTEVILLE-LOMPNES

Dans le cadre du contrat de rivière, la commune a demandé au SIABVA de reprendre les travaux de protection de la berge réalisés au préalable par la commune par la pose d'enrochements libres qui ne donnait pas entièrement satisfaction. Il s'agit de péren-

niser le parcours de santé tout en intégrant l'aménagement au cadre naturel.

Le choix s'est porté sur un traitement végétal sous la forme de boutures, lit de plançons et fascines avec maintien d'un pied de berge en enrochement.

Cependant, compte tenu des conditions climatiques de fin d'année, ces travaux d'environ une semaine seront réalisés ce printemps.

Le coût estimatif est de 8 496 € HT, financé par l'Etat, le Département, l'Europe et la commune d'Hauteville-Lompnes.

LE SEUIL DE ST-RAMBERT-EN-BUGEY

Le projet comporte :

- La restauration et l'électrification de la vanne centrale afin de limiter la vulnérabilité du secteur aux crues.
- La création d'une passe à poisson prévue dans le cadre du développement du peuplement piscicole.

La réalisation a été confiée à l'entreprise PETRISSANS de Vourles (69). Les travaux ont débuté à la mi-juillet et devaient durer 2 mois et demi.

Cependant, les conditions climatiques (fortes pluies durant la dernière quinzaine du mois d'août) et les contraintes imposées par le travail en rivière, nous ont obligés à interrompre provisoirement le chantier. Il reprendra au début de l'été 2005 dès que le niveau d'eau le permettra.

Parallèlement aux travaux et suites aux crues exceptionnelles du mois d'août, le grand peuplier présent sur la rive a été partiellement déraciné. Menaçant de tomber, nous avons dû l'abattre.

Le coût des travaux est évalué à 176 580 € HT avec une participation financière :

- du Conseil Général pour la restauration de la vanne,
- de l'Agence de l'Eau, de la Région, du CSP et de la société de pêche pour la passe à poisson,
- de l'Etat, de l'Europe et du SIABVA pour l'ensemble du projet.



Début des travaux.



Inondation du site

PHOTO ????

Avant la reprise

Dalot de décharge terminé



LES TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES À LA RECONSTRUCTION DU PONT DE MONTFERRAND

Le Conseil général a entrepris durant l'année 2004 la destruction puis la reconstruction du pont reliant le bourg principal de Torcieu à son hameau de Montferrand. Dans le cadre de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, il a été mentionné la réalisation d'un dalot de décharge (buse sous la route départementale permettant le passage de l'eau en cas de crue) tel qu'il avait été envisagé dans le cadre du contrat de rivière.

Après avoir tenté en vain d'intégrer ces travaux à ceux du pont afin de coordonner au mieux ces opérations, nous n'avons pas eu d'autre choix de part la réglementation en vigueur que de séparer ces opérations ce qui a retardé le début des travaux. Ceux-ci ont eu lieu début janvier 2005 et ont été réalisés par l'entreprise VINCENT TP de Champdor. La finition (pose du bitume et recouvrement de l'ouvrage) sera réalisée dès que les conditions météorologiques le permettront.

Le coût des travaux est de 50 000 € HT maîtrise d'œuvre comprise avec une aide de l'Etat et du département, le restant étant partagé par l'ensemble des communes adhérentes.

LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

L'année 2004 a vu l'apparition du journal d'information et des premières sensibilisations auprès des scolaires. Pour cette dernière, le syndicat a fait appel à la FRAPNA de l'Ain pour réaliser 60 demi-journées d'animation réparties sur l'ensemble du bassin versant pour un montant de 9 000 € TTC.

Enfin, durant la fin de l'année, la commission communication a lancé la réalisation du site Internet en missionnant l'entreprise SG-Graphic de Lyon pour un montant de 2 500 € TTC. Vous pouvez donc retrouver les nouvelles des travaux du SIABVA sur le site www.albarine.com



Nous invitons notamment l'ensemble des scolaires participant aux animations scolaires de nous faire part de leurs productions (textes, dessins...) qui pourront être mis en ligne à travers la page qui leur est réservée.



L'ensemble de ces opérations a bénéficié de l'aide financière de l'Etat, de l'Agence de l'eau et de la Région.

PHOTO DE PANNEAUX
ET PASSERELLE ????

TRAVAUX DU CONTRAT DE RIVIÈRE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE OU DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les travaux d'assainissement bénéficiant au titre du contrat de rivière de l'aide financière supplémentaire du conseil régional, sont en cours dans de nombreuses communes.

La communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine a entrepris également la réalisation du sentier d'interprétation sur la commune de Chaley qui fait une boucle dont le départ se situe au camping municipal et va jusqu'au moulin de Charabotte. Le tracé du sentier ainsi que les aménagements complémentaires (passerelles, purge de falaise, mis en sécurité...) ont déjà été créés, il ne manque plus que les panneaux d'information qui seront implantés au printemps. Nous tenons à féliciter la communauté de communes pour la qualité de l'aménagement.

Enfin, la commune d'Ambérieu-en-Bugey a fait démolir l'ancienne station d'épuration comme prévue dans le contrat de rivière.

Les travaux prévus en 2005

LE SEUIL D'ARGIS

Le projet comporte :

- La restauration des vannes latérales afin de limiter les éventuelles inondations
- La création d'une passe à poisson permettant la libre circulation des salmonidés (truites, ombres, ...) sur ce secteur. Cette passe remplacera la vanne située en rive droite et sera constituée de plusieurs bacs en béton successifs. Ces bacs permettront aux poissons de franchir le seuil par différents sauts de faible hauteur.

Ces travaux sont programmés pour l'été 2005.

Le coût des travaux est évalué à 156 000 € HT avec une participation financière :

- du Conseil Général et de l'Etat pour la restauration de la vanne,
- de l'Agence de l'Eau, de la Région, du CSP et de la société de pêche pour la passe à poisson,
- du SIABVA pour l'ensemble du projet.



PROTECTION DE BERGE À CHALEY

La berge en rive gauche de l'Albarine s'est effondrée à Chaley en ????.

Des travaux d'urgence furent entrepris.

Il est actuellement temps de consolider de manière pérenne cet ouvrage.

Les travaux seront entrepris à l'été 2005 pour une durée de 8 à 10 semaines.

Dans un objectif piscicole nous conserverons la fosse existante au droit du prochain confortement et des blocs seront posés pour favoriser l'habitat des poissons.

Le coût estimatif des travaux est de 190 000 € subventionnés à 80%.

L'ENTRETIEN DES BERGES

Courant 2003, un plan de gestion de la ripisylve a été défini par le SIABVA. Ce document définit les interventions à entreprendre sur la végétation des berges de l'Albarine et de ses affluents.

Le début de ces travaux est programmé pour cette année et ils se poursuivront tout au long du contrat de rivière jusqu'en 2007.

Les objectifs de ces travaux d'entretien sont multiples :

- Diminution du bois mort obstruant les ouvrages et facilitant les inondations lors des crues
- Préservation d'une végétation saine pour éviter les phénomènes d'érosion

- Lutter contre les plantes invasives diminuant la biodiversité
- Apporter un ombrage à la rivière pour éviter son échauffement en période estivale

Une entreprise va être missionnée pour réaliser ces travaux mais des réunions publiques seront organisées par secteur avant le début des travaux.

Le montant de travaux estimé pour 2005 est de 64 000 € HT avec une participation financière de l'Agence de l'Eau, de la Région et du SIABVA.

Nous vous en reparlerons dans le prochain bulletin.



LEXIQUE

Ripisylve :

Forêt naturelle riveraine d'un cours d'eau. Elle peut correspondre à un liseré étroit comme à un corridor très large.

Strate arborée :

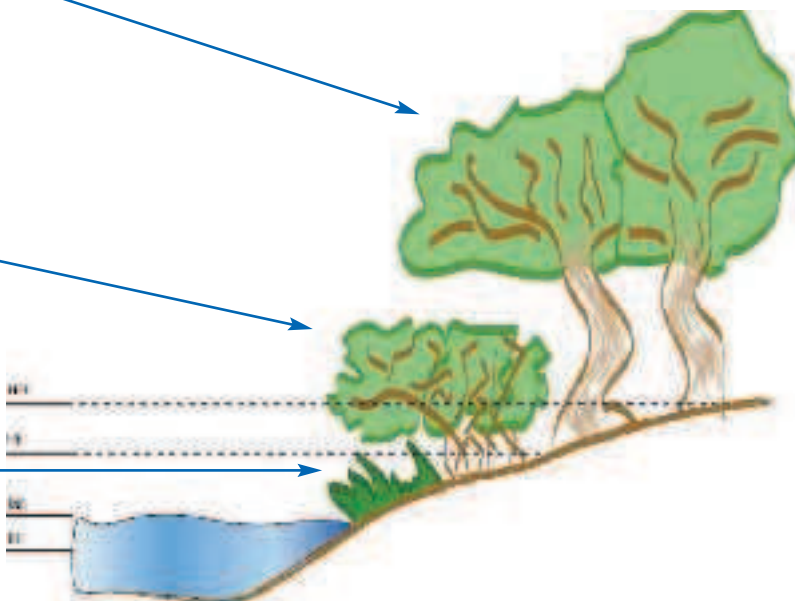
Protection contre le vent
Réduction de la vitesse et de l'érosion pendant les crues.
Ombrage de la rivière évitant le réchauffement des eaux
Diversification des habitats pour la faune.

Strate arbustive :

Réduction de la vitesse et de l'érosion pendant les crues.
Résistance souple au courant (freine l'écoulement avec moins de turbulences)

Strate herbacée :

Freine le courant par frottements
Forme un tapis protecteur par plaquage lors des crues
Limite les érosions
Autoépure la rivière



SIABVA

DIRECTEUR DE PUBLICATION : André COLLET,
président du SIABVA

RÉDACTION : Commission communication du
contrat de rivière

CONCEPTION RÉALISATION : imprimerie Agb

